

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
30	35	33

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'An Deux Mille Dix Sept
et le dix-huit décembre à huit heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence
de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

**159/17 : SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE. ATTRIBUTIONS
SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET
ORGANISMES DIVERS. ANNEE 2018**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Madame Christine LEQUILLIEC, Madame Monique ROBORY-DEVAYE, Madame Sophie DEGUEURCE, Monsieur Jean PASERO, Madame Claude CARON, Monsieur Guy VILLALONGA, Docteur Bruno MUNIER, Madame Monique VOLFF, Monsieur Georges LORENZELLI, Monsieur Remy ALUNNI,

Monsieur Dominique CAZEAU, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick LAFARGUE, Monsieur Alain AVE, Madame Cécile DAVID, Monsieur Serge DIMECH, Madame Emilie OGGERO, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Cathy AIMAR, Monsieur Pierre DECAUX, Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, Madame Pascale BELLYNCK, Monsieur Jean-Claude PLANTADIS, Madame Elisabeth VALENTI, Madame Martine LAUBENHEIMER

Monsieur Jean-Valéry DESENS, Monsieur Jean-François PARRA

ETAIENT REPRESENTES :

Maître Julie FLAMBARD, Conseillère Municipale, représentée par Christine LEQUILLIEC, Première Adjointe

Monsieur le Sénateur, Henri LEROY, Conseiller Municipal, représenté par Monsieur le Maire, Sébastien LEROY

Monsieur Cédric AIMASSO, Conseiller Municipal, représenté par Monsieur Patrick SCALA, Conseiller Municipal

Madame Marie TARDIEU, Conseillère Municipale, représentée par Monique VOLFF

ETAIT ABSENTE :

Madame Nathalie PAVARD

Madame Cécile DAVID a été désignée Secrétaire de Séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

**OBJET : SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE. ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS
MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS. ANNEE 2018**

Madame Claude CARON rapporteur, rappelle que chaque année le Conseil Municipal accorde des subventions à des associations et organismes divers.

Il est proposé d'accorder une subvention municipale pour l'année 2018 aux associations et organismes suivants :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

		SOUS TOTAL PAR FONCTION
1 FONCTION 024 – FETES ET CEREMONIES		
Amicale Chrétienne (concert de Noël)	1 500,00 €	
Comité de la Saint Pons	5 000,00 €	
		6 500,00 €
2 FONCTION 025 – AIDE AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES		
Amicale des Anciens de la Légion Etrangère (AALE)	300,00 €	
Amicale des Porte Drapeaux	950,00 €	
Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG/CATM)	750,00 €	
Association des Anciens Combattants Résistants Français d'origine Arménienne	300,00 €	
Association des Déportés Internés Résistants Patriotes (ADIRP)	150,00 €	
Association des Harkis de la Région de Cannes et leurs Amis (AHRCA)	100,00 €	
Association des Marins et Anciens Marins Combattants AMMAC06 DES PAYS DE LERINS	250,00 €	
Association des Officiers Honoraires de la Côte d'Azur (AOHCA)	100,00 €	
Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants	100,00 €	
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	250,00 €	
Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH)	150,00 €	
Souvenir Français	750,00 €	
Union Nationale des Combattants et Anciens Combattants d'Afrique du Nord	1 600,00 €	
Association des Sous-Officiers de Réserve	150,00 €	
		5 900,00 €
3 FONCTION 025 – AUTRES ASSOCIATIONS		
Amicale des Gens du Nord	200,00 €	
La Maison des Rapatriés de MLN et de ses Amis	1 200,00 €	
Association de Chasse des Propriétaires de Mandelieu Capitou	500,00 €	
Association des Anciennes Familles Mandolociennes	800,00 €	
Le chat libre azuréen	2 000,00 €	
Société Communale des Chasseurs de Mandelieu Maure Vieil	500,00 €	
		5 200,00 €
4 FONCTION 048 – AUTRE ACTION DE COOPERATION		
Mandelieu La Napoule Jumelages Amitiés	5 000,00 €	
		5 000,00 €
5 FONCTION 113 – POMPIERS – INCENDIE ET SECOURS		
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Théoule	4 000,00 €	
Amicale de Soutien Comité Feux de Forêts	2 500,00 €	
		6 500,00 €
6 FONCTION 213 – CLASSES REGROUPEES		
La Napoule Art Foundation Henry Clews (pour les écoles)	4 000,00 €	
Assoc° des parents d'élèves de Minelle « Les P'tits Minellois »	250,00 €	
		4 250,00 €
7 FONCTION 311 – EXPRESSION MUSICALE		
Académie Provençale	1 300,00 €	
Groupe folklorique portugais Côte d'Azur Mandelieu	90,00 €	
		1 390,00 €

8 FONCTION 40 – SPORTS

Amicale bouliste capitoulane	1 500,00 €
Arts martiaux - Karaté	1 200,00 €
Arts martiaux - Judo	15 000,00 €
Azuréenne Sports Adaptés	500,00 €
Cercle nautique du Port de la Napoule	2 500,00 €
Club bouliste de Mandelieu	2 000,00 €
Club des handicapés sportifs azuréens	1 000,00 €
Compagnie d'arc de Cannes Mandelieu	3 000,00 €
Fishing club napoulois	1 500,00 €
Gymnaste club de Mandelieu La Napoule	10 000,00 €
AS Cannes Mandelieu Handball	60 000,00 €
Hobie Racing School	5 000,00 €
International Sporting Club de la Rague (ISCR)	1 000,00 €
Jiu Jitsu Brésilien	3 500,00 €
Mandelieu La Napoule Basket Avenir	55 000,00 €
Mandelieu La Napoule Volley Ball	26 000,00 €
Marina Rando	1 000,00 €
Mimosa Sprint Mandelieu	10 000,00 €
Pétanque Napouloise	1 500,00 €
Poney Club de Mandelieu	3 000,00 €
Rando Promenade	1 000,00 €
Rowing Club Cannes Mandelieu	72 000,00 €
Lérins Rugby Club	40 000,00 €
Salle d'Escrime de Mandelieu	5 000,00 €
Ski Club	5 000,00 €
Tennis de table de Mandelieu	9 000,00 €
Tennis de Barbossi	3 000,00 €
Union Sportive Mandelieu La Napoule Foot (USMN)	155 000,00 €
Vélo Tout Terrain sport Mandelieu (VTT SPORT)	8 500,00 €

502 700,00 €

9 FONCTION 40 – LOISIRS

Ailes d'Azur	800,00 €
Azur Chess Club	1 000,00 €
Club Philatélique Mandelieu La Napoule	350,00 €
Disciplines chinoises	400,00 €
Assoc° Culture Spectacles Théâtre Solidaire (ACSTS)	250,00 €
Azur Swing Danse	1 000,00 €

3 800,00 €

10 FONCTION 511 – DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Association fédérée des donneurs de sang bénévoles	1 000,00 €
Bibliothèque sonore de Cannes	300,00 €
Visite aux malades dans les établissements hospitaliers (VMEH)	500,00 €
Association Adrien	1 000,00 €

2 800,00 €

11 FONCTION 523 – ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE

Croix rouge française	900,00 €
Assoc° des paralysés de France délégation des AM	500,00 €
Restos du coeur	500,00 €
ADEPEI (personnes handicapées)	400,00 €

2 300,00 €

12 FONCTION 61 – SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Club loisirs de Mandelieu	900,00 €
Instance de coordination gérontologique	3 500,00 €

4 400,00 €

13 FONCTION 64 – SERVICES EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Ressources parentalité 06	4 000,00 €
---------------------------	------------

4 000,00 €

14 FONCTION 92 – AIDES A L'AGRICULTURE

Prud'homie de pêche	500,00 €
---------------------	----------

500,00 €

15 FONCTION 95 – AIDE AU TOURISME

Accueil des villes françaises – Mandelieu (AVF)	1 000,00 €
---	------------

1 000,00 €

Sous-total des subventions aux associations

556 240,00€

SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET BUDGET ANNEXE

CCAS et Résidence Autonomie	735 109,00 €
OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRES	127 000,00 €
BUDGET ANNEXE PROGRAMMATION CULTURELLE	348 570,00 €

Sous-total des subventions aux établissements publics

1 210 679,00 €

Total général

1 766 919,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal

DE DECIDER d'attribuer les subventions détaillées ci-dessus, pour un montant total de **1 766 919 euros**.

DE PRECISER que les subventions seront mandatées durant l'exercice 2018.

DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2018 présenté ce jour.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant:

A SIGNER les conventions à intervenir, en application des dispositions combinées de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1^{er} du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, avec les organismes de Droit privé dans le montant de la subvention annuelle dépasse 23.000 €.

A SIGNER les contrats d'objectifs à intervenir avec d'autres organismes de Droit privé subventionnés par la commune n'entrant pas dans le champ d'application des dispositions supra-visées.

A PRENDRE toutes dispositions utiles à leur exécution.

Le Conseil,

**Après avoir entendu l'exposé,
Et après en avoir délibéré,**

**31 VOIX POUR
2 ABSTENTIONS (Messieurs PARRA et DESENS)**

DECIDE d'attribuer les subventions détaillées ci-dessus, pour un montant total de **1 766 919 euros**.

PRECISE que les subventions seront mandatées durant l'exercice 2018.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2018 présenté ce jour.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant:

A SIGNER les conventions à intervenir, en application des dispositions combinées de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1^{er} du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, avec les organismes de Droit privé dans le montant de la subvention annuelle dépasse 23.000 €.

A SIGNER les contrats d'objectifs à intervenir avec d'autres organismes de Droit privé subventionnés par la commune n'entrant pas dans le champ d'application des dispositions supra-visées.

A PRENDRE toutes dispositions utiles à leur exécution.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour Copie Conforme
P/O LE MAIRE
La Première Adjointe

Christine LEQUILLIEC



AR PRÉFECTURE

**Soutien à la vie associative : Attribution de subventions
municipales versées aux associations et
organismes divers en 2018**

Numéro de l'acte : 159

Date de la décision : 18/12/2017

Identifiant unique de l'acte : 006-210600797-20171218-159-DE

Acte transmis par : Catherine TARDIEU

Collectivité emettrice : Mairie de Mandelieu

Date de l'accusé de réception :20/12/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Subventions

Document : [006-210600797-20171218-159-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 20/12/2017 15:24:28

Date d'envoi de l'acte : 20/12/2017 15:28:50

Date de réception de l'AR : 20/12/2017 15:33:28